

INFORMATIONS MÉDICALES SUR L'ANESTHÉSIE PÉRIDURALE

Ce document est destiné à vous informer sur l'anesthésie, ses avantages et ses risques. Nous vous demandons de le lire attentivement afin de pouvoir donner votre consentement à la procédure anesthésique qui vous sera proposée par le médecin anesthésiste réanimateur. Vous pourrez également poser à ce médecin des questions sur cette procédure. Pour les questions relatives à l'acte qui motive l'anesthésie, il appartient au spécialiste qui réalisera cet acte d'y répondre.

Qu'est-ce que l'anesthésie ?

L'anesthésie est un ensemble de techniques qui permet la réalisation d'un acte chirurgical, obstétrical ou médical (endoscopie, radiologie...), en supprimant ou en atténuant la douleur. Il existe deux grands types d'anesthésie :

- l'anesthésie générale
- l'anesthésie loco-régionale.

- ✓ L'**anesthésie générale** est un état comparable au sommeil, produit par l'injection de médicaments, par voie intraveineuse et/ou par la respiration de vapeurs anesthésiques, à l'aide d'un dispositif approprié ;
- ✓ L'**anesthésie loco-régionale** permet, par différentes techniques, de n'endormir que la partie de votre corps sur laquelle se déroulera l'opération. Son principe est de bloquer les nerfs de cette région, en injectant à leur proximité un produit anesthésique local. Une anesthésie générale peut être associée ou devenir nécessaire, notamment en cas d'insuffisance de l'anesthésie loco-régionale ;
- ✓ La **rachianesthésie et l'anesthésie péridurale** sont deux formes particulières d'anesthésie loco-régionale, où le produit anesthésique est injecté à proximité de la moelle épinière et des nerfs qui sortent de celle-ci.

Toute anesthésie, générale ou loco-régionale, réalisée pour un acte non urgent nécessite une consultation plusieurs jours à l'avance et une visite pré-anesthésique, la veille ou quelques heures avant l'anesthésie, selon les modalités d'hospitalisation. Comme l'anesthésie, elles sont effectuées par un médecin anesthésiste réanimateur. Au cours de la consultation et de la visite, vous êtes invité(e) à poser les questions que vous jugerez utiles à votre information.

⇒ **Lors de votre accouchement, vous pourrez bénéficier d'une anesthésie péridurale.**

Le produit utilisé lors de cette péridurale le sera selon un procédé appelé P.C.E.A (Pain Control Epidural Anesthésie) :

- Ce procédé vous permettra de moduler la quantité de produit injecté par vous-même et ainsi de mieux contrôler l'intensité de la douleur liée à votre accouchement.
- Vous pourrez, à tout moment, injecter des doses supplémentaires de produit anesthésiant à l'aide d'un bouton poussoir
- Ce procédé ne présente aucun risque de surdosage puisque l'appareil est doté d'un système de sécurité.
- La première injection est réalisée par le médecin anesthésiste, les suivantes par vous-même.
- Après la première injection, qui soulagera vos contractions pendant une durée comprise entre 1 et 2 heures, vous ne devrez pas attendre que vos contractions redeviennent franchement douloureuses pour injecter vous-même des doses supplémentaires.

- Ensuite, vous injecterez de nouvelles doses à chaque fois que vous estimerez votre douleur trop importante.
- Si les douleurs disparaissent totalement, vous arrêterez les injections.
- La sage-femme qui vous accompagnera lors de votre accouchement et le médecin anesthésiste qui aura mis en place votre péridurale, pourront vous apporter tous les éléments explicatifs complémentaires dont vous pourriez avoir besoin.

⇒ **Quels sont les inconvénients et les risques de l'anesthésie loco-régionale ?**

Après une rachianesthésie ou une anesthésie péridurale, des maux de tête peuvent survenir, de même qu'une baisse de la tension artérielle. Ils nécessitent parfois un repos de plusieurs jours et/ou un traitement local spécifique. Une paralysie transitoire de la vessie peut nécessiter la pose temporaire d'une sonde urinaire. Des douleurs au niveau du point de ponction dans le dos sont également possibles. Une répétition de la ponction peut être nécessaire en cas de difficulté. Des démangeaisons passagères peuvent survenir lors de l'utilisation de la morphine ou de ses dérivés. Très rarement, on peut observer une baisse transitoire de l'acuité auditive ou visuelle.

En fonction des médicaments associés, des troubles passagers de la mémoire ou une baisse des facultés de concentration peuvent survenir dans les heures suivant l'anesthésie.

Des complications plus graves, comme les convulsions, un arrêt cardiaque, une paralysie permanente ou une perte plus ou moins étendue des sensations sont extrêmement rares. Quelques cas ont été décrits, alors que des centaines de milliers d'anesthésies de ce type sont réalisées chaque année.

Nous espérons que ce document vous apportera des éléments de réponse susceptibles de vous faire comprendre ce qu'est une anesthésie, avec ses avantages et ses risques.

"D'après les recommandations éditées par la Société Française d'Anesthésie Réanimation"

Je soussignée
d'information concernant l'anesthésie.

certifie avoir pris connaissance de la fiche

Signature